



AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION POUR DEUX RÈGLEMENTS

Avis public, est par la présente donné par la soussignée, qu'un avis de motion a été donné à la séance du conseil, le 5 octobre 2022, concernant les deux règlements suivants :

1. Le traitement des élus pour l'année 2023;
2. L'imposition de la taxe foncière, de la tarification des services, des taux d'intérêt et de pénalité ainsi que la date et le nombre de versements pour l'année financière 2023.

Les projets de règlements seront déposés à la séance ordinaire du 7 décembre 2022.

Donné à Authier-Nord, ce 16 novembre 2022.

Élise Gagnon
Directrice-générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Élise Gagnon, directrice générale, greffière-trésorière de la municipalité d'Authier-Nord, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci aux endroits désignés par le conseil.

DONNÉ à Authier-Nord, ce 16 novembre 2022.

Élise Gagnon
Directrice générale/Greffière-trésorière